

Strasbourg, 8 mars 2013

EPAS (2013) 20

Accord partiel élargi sur le sport (EPAS)

APERCU GENERAL DU SPORT DANS LES PRISONS EUROPEENNES

Application concrète des règles pénitentiaires en matière de sport

organisé par l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) du Conseil de l'Europe
en collaboration avec le Conseil de coopération pénologique (PC-CP)
sous les auspices de la Présidence de l'Andorre du Comité des Ministres

5 mars 2013

9 h 00 – 18 h15

**Palais de l'Europe, salle 5
Conseil de l'Europe, Strasbourg**

Projet de rapport

Sous les auspices de la Présidence andorrane, l'Accord partiel élargi sur le sport (EPAS), en collaboration avec le Conseil de coopération pénologique (PC-CP), a organisé un séminaire d'experts sur le sport dans les prisons européennes. A cette occasion, des représentants de ministères du sport et de la justice, des responsables sportifs et des universitaires ont réfléchi à la question de savoir comment le sport pouvait être utilisé au mieux dans les prisons pour favoriser la réinsertion sociale des détenus.

Xavier Esport Zamora, ministre de la Justice et de l'Intérieur de l'Andorre, a ouvert la réunion en insistant sur l'importance que revêtait le sport pour les détenus. En Andorre, des programmes sportifs très utiles ont été mis en place dans les prisons grâce à l'excellente coopération qu'entretient le système pénitentiaire andorran avec les organisations sportives. De plus, il a lancé l'idée d'élaborer un manuel qui contiendrait des recommandations sur la manière de mettre en place des programmes sportifs performants dans les prisons européennes.

Les Règles pénitentiaires européennes du Conseil de l'Europe exigent notamment que des activités sportives soient organisées dans les prisons, a indiqué Julien Morel d'Arleux, Sous-directeur des personnes placées sous main de justice à la Direction de l'administration pénitentiaire française. Par conséquent, en France, le ministère de la Justice a signé un protocole de coopération avec le ministère des Sports visant à développer et à promouvoir le sport dans les prisons. Les prisons françaises emploient quelque 300 professeurs de sport qualifiés.

Snežana Samardžić-Marković, Directrice générale de la Démocratie, a attiré l'attention sur le rôle important que jouait le sport dans la promotion de l'éducation et de la santé. Dans la mesure où les prisonniers ont souvent un faible niveau d'instruction et un mauvais état de santé, le sport peut être utilisé pour améliorer ces deux aspects pour le bien non seulement des personnes concernées, mais aussi de la société toute entière.

Les experts des organisations sportives et des systèmes pénitentiaires ont reconnu que le sport était bénéfique pour les détenus et pour la vie en prison. Il restait cependant des problèmes à résoudre. Par exemple, pouvoir faire du sport nécessitait de disposer de matériel adéquat. Or toutes les prisons ne pouvaient pas offrir les infrastructures et les équipements sportifs nécessaires. De plus, du fait de la disposition architecturale des prisons, il pouvait être difficile de pratiquer certaines disciplines sportives. Et parfois, le savoir-faire manquait pour mettre en œuvre de bons programmes d'activité physique. Parmi les autres difficultés structurelles figurait le fait qu'il n'y avait pas d'égalité d'accès au sport dans les prisons. Par exemple, les détenus de plus de 50 ans ou de sexe féminin pratiquaient beaucoup moins d'activités sportives que les autres.

Compte tenu du manque de données disponibles à ce sujet, les chercheurs présents ont jugé nécessaire d'approfondir les recherches dans ce domaine, en vue de déterminer quels sports et programmes sportifs étaient les plus bénéfiques pour les détenus et pour le reste de la population. Les universitaires ont également demandé que l'on définisse plus précisément quels sports devaient être pratiqués en prison afin que l'on puisse concevoir et mettre en œuvre des programmes sportifs sur mesure pour les détenus.

Lors de la table ronde finale, il a été considéré que le sport était un droit fondamental qui ne devait pas être retiré aux prisonniers. Les bénéfices sociaux et sanitaires du sport dans les prisons ont été reconnus par tous. Les participants se sont montrés favorables à l'idée d'élaborer un manuel définissant des critères de bonnes pratiques en la matière. Il pourrait être utilisé pour évaluer les projets mis en œuvre et pour mettre en place de nouveaux programmes d'activité physique dans les prisons de toute l'Europe. Il pourrait en outre contribuer à diffuser de bonnes pratiques et à promouvoir le sport dans les prisons européennes. S'agissant de la conférence politique de 2014, il a été recommandé d'y faire participer d'autres parties prenantes importantes, comme les prestataires de soins de santé et les clubs sportifs locaux. Les clubs sportifs locaux – à la différence des fédérations sportives nationales – sont particulièrement importants, dans la mesure où ils peuvent généralement prendre contact directement avec les prisons pour leur proposer leurs programmes.

APPENDIX I

PROGRAMME

09h00-09h30 Enregistrement des participants

MATIN

Présidence: M. Josep DALLERÈS, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de l'Andorre auprès du Conseil de l'Europe

09h30-10h00 Séance d'ouverture

Allocution d'ouverture de M. Xavier Espot Zamora, Ministre de la Justice et de l'Intérieur, Andorre

Allocution d'ouverture de M. Julien Morel d'Arleux, Sous-directeur des personnes placées sous main de justice, Direction de l'administration pénitentiaire, Ministère de la Justice, France

Allocution d'ouverture de Mme Snežana Samardžić Marković, Directrice générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe

10h00-11h00 Les normes existantes et leur mise en œuvre

Exposés d'orientation générale sur l'intérêt de la pratique sportive en milieu pénitentiaire

- M. Mauro Palma, Vice-Président du PC-CP
« Les activités sportives et les normes européennes en matière d'emprisonnement »
- M. Harald Føsker, membre du PC-CP
« Sport et réinsertion – le modèle norvégien »
- M. Philippe De Witte, Fédération sportive flamande
« Aperçu général des liens entre le sport et les structures pénologiques »

Questions-réponses

11h00-11h30 Pause

Présidence: M. Stanislas FROSSARD, Secrétaire exécutif de l'APES

11h30-13h00 Aperçu général des installations et activités sportives dans différents types d'établissements pénitentiaires

- M. José Devís Devís, Université de Valence
« Les enseignements du projet *Prisoners on the move* »
- M. Kris Hermans, De Rode Antraciet vzw
« Incidence du sport sur la vie en milieu carcéral »

- M. Rob Allen, Penal Reform International
« Organiser des activités sportives en milieu carcéral : défis et perspectives, à l'intérieur et en dehors »

Questions-réponses

13h00-14h30 *Pause déjeuner*

APRES-MIDI

Présidence: M. Mauro Palma, Vice-Président du PC-CP

14h30-15h30 Les activités sportives, un outil social

- Mme Rosie Meek, Université de Teesside
« Le sport en prison : bénéfices réels et perçus »
- M. Marc Theeboom, Vrije Universiteit Brussel
« Comprendre les possibilités d'épanouissement des détenus par le sport »

Questions-réponses

15h30-16h00 *Pause*

16h00-16h45 Projection du documentaire « *Free to play* », suivi d'un débat

16h45-17h45 L'avenir : proposer des activités et des installations sportives adaptées

Table ronde:

- Contribution des responsables politiques : coopération entre les ministères compétents
 - Mme Sylvie Mouyon Porte, Ministère des sports, de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative, France
- Contribution du mouvement sportif
 - M. François Grosvalet, Comité National Olympique et Sportif Français
 - M. Philippe De Witte, Fédération sportive flamande
- Contribution des institutions européennes
 - Mme Ilina Taneva, Secrétaire du Conseil de coopération pénologique

17h45 Conclusion du séminaire

- M. Marko Begovic, Comité de direction de l'APES
- M. Jan Kleijssen, Directeur de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Conseil de l'Europe
- Mme Sylvie Mouyon Porte, Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, France

18h15 *Réception*

APPENDIX II

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS**Public authorities / Autorités publiques****ANDORRA / ANDORRE**

Mr Josep DALLERÈS

Permanent Representative of Andorra to the Council of Europe

Mr Jordi BEAL VILAGINES

Coordonnateur des Sports

Gouvernement d'Andorre

Secrétariat d'Etat aux Sports

Margot ALEIX MATA

Mission of Andorra

Deputy to the Permanent Representative

AUSTRIA / AUTRICHE

Dr. Irene KOECK

Director in the Federal Ministry of Justice

(Member of PC-CP)

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Ms Matanat MAMMADOVA

Head advisor

Ministry of Youth and Sport

International Relations Department

Mr Ramin MAMMADOV

Head advisor

Ministry of Youth and Sport

International Relations Department

Mr Agil GUNASHOV

Deputy to the Permanent Representative

FRANCE

Ms Marie-José JUSSERAND

Chargée de mission pour le développement du sport

Bureau des politiques sociales et d'insertion

Direction de l'administration pénitentiaire

Ministère de la justice et des libertés

M. Florian LIÉTOUT

Adjoint au Représentant Permanent de la France

GEORGIA / GÉORGIE

Mr Anatoli KOREPANOV

Chief Specialist
International Relations Division
Ministry of Sport and Youth Affairs

GERMANY / ALLEMAGNE

Mr Jörg JESSE
Director General
Prison and Probation Administration, Acts of Clemency
Ministry of Justice
(Member of PC-CP)

LITHUANIA / LITUANIE

Mr Antanas JATKEVICIUS
Research Fellow
Institute of Law
(Member of PC-CP)

MONTENEGRO

Mr Krsto VUKADINOVIC
Youth Policy Advisor
Directorate for Youth and Sports

MOROCCO / MAROC

Mr Abderahim RAHOUTI
Directeur du Centre de formation des cadres
Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion du Maroc

Dr Anas SOULEIMANI
Médecin et Chef du Service de l'Action Sanitaire
Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion du Maroc

SLOVENIA / SLOVENIE

Ms Slava NOVAK
Prison Administration of the Republic of Slovenia
Ministry of Justice and Public Administration
(Member of PC-CP)

SWITZERLAND / SUISSE

M. André VALLOTTON (Président du PC-CP)
Ancien Délégué du Conseil d'Etat aux Affaires pénitentiaires
Département de la Sécurité et de l'Environnement
Chef de projet
Unité d'appui au Programme d'appui de la réforme du Système pénitentiaire
Ministère de la Justice
Alger

Organisations

Ms Gaëlle SEMPE
Maître de Conférences
Université de Rennes 2

France

Speakers / Discussants

H.E. Mr Xavier Espot ZAMORA
Minister of Justice and Interior
Andorra

Mrs Snežana SAMARDŽIĆ-MARKOVIĆ
Director General of Democracy
Council of Europe

Mr Julien MOREL D'ARLEUX
Sous-directeur des personnes placées sous main de justice
Direction de l'administration pénitentiaire
Ministère de la justice et des libertés
France

Mr Jan KLEIJSEN
Director of Information Society and Action against Crime
Directorate General of Human Rights and Rule of Law
Council of Europe

Mr Harald FØSKER
Director of International Cooperation
Correctional Services Department
Ministry of Justice
Norway
(Member of PC-CP)

M. François GROSVLET
Comité national olympique et sportif français
Maison du sport Français
France

Mr Kris HERMANS
Coördinator Sport
De Rode Antraciet vzw
Belgium

Mr Rob ALLEN
Associate
Penal Reform International
United Kingdom

Mr José DEVIS DEVIS
University of Valencia
Facultad de Ciencias de la Actividad Física y el Deporte
Spain

Ms Rosie MEEK
Professor of Psychology
School of Social Sciences and Law

Teesside University
United Kingdom

Mme Sylvie MOUYON PORTE

Chef du bureau des fédérations multisports, des activités sportives de nature et des pôles ressources
Ministère des sports, de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative
France

Mr Mauro PALMA (PC-CP Vice-Chair)

Director, Istituto della Enciclopedia Italiana
Professor, Istituto Superiore Studi Penitenziari (ISSP)
Italy

Mr Marc THEEBOOM

Vrije Universiteit Brussel - VUB
Department of Sport Policy and Management
Belgium

Mr Marco BEGOVIC

Member of the EPAS Governing Board
Montenegro

Mr Philippe De WITTE

EU Projects Officer
Vlaamse Sportfederatie
Belgium

Organisers / Organisateurs

Mr Stanislas FROSSARD

EPAS Executive Secretary
Council of Europe

Mrs Ilina TANEVA

Secretary to the PC-CP
Council of Europe

Mr Michael TRINKER

EPAS Secretariat
Council of Europe

Mrs Heather STEWART

EPAS Secretariat
Council of Europe